



mon propriétaire m'impose son chauffagiste en as t il le droit

Par **shendox**, le **26/10/2009** à **16:52**

Bonjour voilà nous avons emménagés dans notre appartement le 1/10/2008 l'ancienne locataire n'as pas effectué son entretien de chaudière donc le propriétaire as fait un contrat et un entretien de chaudière en date du mois de decembre 2008 et a retiré la facture sur la caution de l'ancienne locataire. Nous sommes fin octobre et nous allons déménagé pour le 1/12/09 . Mon propriétaire m'oblige a prendre le chauffagiste habituel qui demande un entretien de chaudière de 122 € (le contrat se termine bientôt) j'ai effectué des devis et j'ai trouvé un chauffagiste a 65€ ce qui est tout de même beaucoup plus raisonnable pour un simple entretien. que faire? dois je prendre celui que j'ai trouvé ? merci de m'aider bien à vous cordialement